

N°2025/008

FICHE DE MISSION VOLONTAIRE SERVICE CIVIQUE

INTITULE :  
CHARGÉ(E) DE MISSION « OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DES  
PAYSAGES »

<u>THEMATIQUE</u> ENVIRONNEMENT	<u>SERVICE</u> SAADD	<u>STATUT</u> VOLONTARIAT DE SERVICE CIVIQUE
<u>LOCALISATION</u> PLAINE DES PALMISTES	<u>TUTEUR</u> LA CHARGÉE DE MISSION PAYSAGES	<u>DUREE :</u> 24 MOIS

**ELEMENTS DE CONTEXTE**

Le Parc national de La Réunion, créé par le Décret 2007-296 du 5 mars 2007, est géré par un établissement public à caractère administratif placé sous tutelle du ministère de l'environnement.

La création du Parc national se situe dans une continuité historique de politiques pour la gestion des hauts de l'île. Elle répond à la volonté de préserver un environnement remarquable, en prenant en compte les particularités locales et les objectifs d'un développement durable du territoire.

Le patrimoine naturel réunionnais se caractérise par un volcanisme encore actif, un endémisme très important et une grande palette d'habitats, de paysages minéraux ou végétaux, qui ont justifié l'inscription des Pitons, Cirques et Remparts de l'île de La Réunion sur la liste du Patrimoine mondial par l'Unesco.

Dans un contexte de croissance démographique et de développement de l'urbanisme, l'établissement public du parc national de la Réunion doit faire vivre et animer le projet de territoire défini par la Charte du parc national approuvée par décret le 21 janvier 2014, en mettant en œuvre ou coordonnant des actions identifiées et construites avec les différents partenaires.

Ces actions issues de la priorisation des enjeux de la charte sont les composantes d'un plan pluriannuel d'action à 4 ans, autour desquels sont mobilisés les moyens humains et financiers de l'établissement.

## **ELEMENTS DE CONTEXTE DE LA MISSION**

L'enjeu 1 de la charte « préserver la diversité des paysages et accompagner leurs évolutions » se décline en objectifs (cœur de parc) et orientations (aire d'adhésion).

Parmi ces objectifs, l'objectif n°2 est construire et partager une approche ambitieuse du paysage :

Le caractère exceptionnel des paysages du cœur du parc national a été consacré au niveau international. Pour autant, ces paysages méritent d'être mieux connus et compris, aussi bien des visiteurs occasionnels de l'île que de la population réunionnaise qui doit être la première garante de leur préservation et de leur valorisation.

L'établissement public du Parc national porte ainsi l'ambition de montrer le paysage, d'expliquer sa construction et son évolution permanente, son rôle dans la biodiversité remarquable de l'île, et de mettre en avant les relations entre l'Homme et cette nature grandiose. Au-delà de sa dimension pédagogique, cette ambition vise à faire prendre conscience de la portée de l'inscription du Bien sur la liste du Patrimoine mondial, des responsabilités qu'elle implique quant à la protection de ce patrimoine et du rôle que chacun peut et doit jouer en ce sens.

Le Volontaire Service Civique contribuera à la mise en œuvre de la mesure « 2.1 Connaître les paysages et en suivre les évolutions » de la charte.

La DEAL réalise depuis 2003 un Observatoire photographique des paysages réunionnais (OPPR). Ce suivi photographique permet de suivre les mutations paysagères du territoire et d'en analyser les composantes. Cet observatoire doit participer à la sensibilisation des habitants, des élus et des gestionnaires afin que ceux-ci portent sur les paysages un regard impliqué.

Les objectifs principaux de l'OPP (observatoire photographique des paysages) mis en place par le Parc national pour compléter cette démarche sont :

- Suivre l'impact de la gestion du territoire parc national et le maintien de l'intégrité du bien inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO,
- Suivre l'impact du changement climatique.

La mise en place de cet observatoire photographique des paysages pour le Parc national doit se faire en lien avec celui de la DEAL, et les partenaires.

Ce travail nécessite donc à la fois des périodes de travail en bureau pour définir les grandes lignes des objectifs de cet OPP, des sessions de terrain pour repérer les sites potentiels, des échanges en interne avec les différents services et secteurs concernés ainsi que des sollicitations d'avis avec les partenaires impliqués.

Cet OPP suivra des photos prises à taille humaine depuis le sol mais également des photos prises par des drones sur certains lieux emblématiques de La Réunion. D'autres seront des photos à 360°.

## **DESCRIPTIF SYNTHÉTIQUE DU POSTE**

### **Nature de l'activité**

La création d'un observatoire photographique des paysages est un projet qui dépasse les missions habituelles des agents de l'établissement. Fortement partenariale, cette

mission suppose une personne dédiée sur un temps assez long, ce qui est difficile à mobiliser en interne. Une fois l'observatoire créé, il sera alimenté et valorisé par les agents permanents de l'établissement. La mission du VSC se concentrera alors sur la valorisation des données auprès des différents publics.

## **Missions**

### Missions prioritaires :

- Mettre en œuvre l'observatoire photographique des paysages du Parc national
  - Contribuer à définir les objectifs concrets de l'observatoire, sa méthodologie et sa gouvernance, sur la base des initiatives passées et en cours
  - Contribuer au choix des sites qui seront suivis par l'observatoire en réalisant des visites de terrain
  - Alimenter l'observatoire via des prises de vue cartographiées
- Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan de communication à destination des différents publics (élus, grand public, scolaires etc...), accompagner le service communication pour les publications sur ce sujet

Ces missions s'exerceront en concertation avec les services et secteurs de l'établissement.

### Missions secondaires :

- Participer au montage de formations paysage à destination de différents publics ;
  - Support-type
  - Sites propices à l'animation d'une formation

## **EXPERIENCE ET COMPETENCES REQUISES**

Expérience souhaitée : Une expérience dans le domaine du paysage et de l'aménagement du territoire/géographie serait un atout (emploi ou stage)

### Compétences incontournables :

- Minimum Bac+3
- Intérêt pour les démarches de préservation et de valorisation des paysages
- Connaissances des dynamiques paysagères en lien avec le changement climatique ;
- Polyvalence, autonomie, sens du relationnel, réactivité
- Qualités rédactionnelles, d'analyses et de synthèse
- Aptitude à l'animation et à la pédagogie
- Maîtrise des outils bureautiques et cartographiques (texte, calcul), du SIG ;
- Respect des procédures et des délais
- Capacité à animer réunions de travail avec différents partenaires ;
- Permis B

### Les plus :

- Sensibilité à la discipline du paysage (lecture, analyse, structuration, ...) ;

- Connaissances de la photographie (prise de vue, drones) ;
- Connaissance de la culture réunionnaise

**Dossier de candidature et date limite de candidature :**

La candidature composée d'**une lettre de motivation fusionnée d'un curriculum vitae** est à transmettre à Monsieur le Directeur du Parc national de La Réunion :

- soit par voie postale :  
258 rue de la République – 97431 La Plaine des Palmistes
- soit par courriel exclusivement à l'adresse suivante :  
[contact-rh@reunion-parcnational.fr](mailto:contact-rh@reunion-parcnational.fr)

**Date de prise de poste envisagée 01 juillet 2025.**

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 03/05/2025.

Personne à contacter pour information :

Tuteur : Albine JAUBERT, chargée de mission paysages  
[albine.jaubert@reunion-parcnational.fr](mailto:albine.jaubert@reunion-parcnational.fr)